

# Le cheval paysan en Lorraine ou la mort du petit cheval

par Jean-Jacques MARQUART <sup>1</sup>



LES PETITS CHEVAUX DE L'ANCIENNE RACE LORRAINE.

1. Jean-Jacques Marquart réside à Trondes (54 570). Il est membre de l'Association de Recherche sur la Traction Animale et le Portage (ARTAP) et du Centre Technique de la Traction Animale (CTTA), 55 160, Les Eparges.

## Orientation bibliographique

La bibliographie relative au cheval est l'une des plus abondantes. Beaucoup d'ouvrages se plagient les uns les autres. Nous avons donc cherché, soit des documents de terrain, soit des oeuvres d'auteurs ayant beaucoup expérimenté sur un grand nombre d'animaux et en des lieux multiples. Par nécessité, nous ne pouvons donc mentionner qu'une bibliographie très résumée. Différents ouvrages traitent du cheval de trait en Lorraine d'une façon très précise :

- "Le cheval ardennais dans l'Est", 1925, Berger-Levrault, du docteur vétérinaire commerçien T. Zeer.

- "Recherches sur les origines et l'évolution du cheval en Lorraine", Paris, 1942, imprimerie R. Foulon, du docteur vétérinaire H. André.

- "Le cheval ardennais et son histoire", par les docteurs vétérinaires M. Collinet et J. Detante, 1967.

Ces auteurs ont relevé bien des événements qui ont influencé l'évolution du cheval en Lorraine. Leur bibliographie est importante et nous ne ferons que l'amplifier encore, en essayant de dégager des courants et d'évaluer leur importance. Voir aussi: B. Lizet, "Le cheval dans la vie quotidienne", Berger-Levrault, 1982.

## Iconographie

Beaucoup de documents ont été aimablement fournis par les docteurs vétérinaires M. Hachet et R. Koenig, M. Aubert, M. Giroux, ainsi que par J.M. Cuny et mon frère, F. Marquart.

## ZOO-ARCHÉOLOGIE

A Saint-Mihiel, furent trouvées deux représentations de chevaux, les seules sûrement connues en Lorraine au gisement de la Pierre-Plate : une tête de cheval sur la base d'une petite corne de renne ; une autre tête accompagnant une tête de mammoth sur une côte appointée <sup>2</sup>.

Pour le paléolithique, le professeur E. Bourdelle constate que "si les équidés caballins de l'époque paléolithique contemporains de l'homme des cavernes relèvent d'un type commun encore représenté par le cheval sauvage de Przewalski, ils tendirent à se différencier en un certain nombre de formes vraisemblablement adaptées à des milieux différents et qu'ainsi se manifestait déjà la formation de races dont la multiplication et la diversité ultérieure est l'une des caractéristiques les plus intéressantes de l'évolution des équidés" <sup>3</sup>.

D'après les synthèses de A. Leroi-Gourhan, les dessins préhistoriques sont non seulement stéréotypés, et ne représentent donc guère la réalité, mais aussi très symboliques : "les interférences entre "homme-cheval-sagaie" et "femme-bison-blessure" sont trop nombreuses pour qu'une partie majeure du symbolisme paléolithique ne s'y dissimule pas" <sup>4</sup>. P. A. Leasen, en 1939, et D. Morris, en 1979, prouvent que tous les animaux dessinés sont morts <sup>5</sup>.

"Pour connaître l'ascendant sauvage du cheval domestique, il n'est pas nécessaire de rappeler la longue évolution de l'espèce à partir de l'éocène, il suffit de se pencher sur la

forme finale, c'est-à-dire sur les vrais chevaux du pléistocène. Selon les études de Nobis (1971), des chevaux de grande taille et de taille moyenne coexistent durant les différentes phases de cette période. A la fin du pléistocène, si, incapables de s'adapter, les grands chevaux disparurent, ceux de taille moyenne survécurent au changement climatique radical qui marque cette période. Les survivants appartenaient à une seule espèce: *Equus ferus* Boddaert. Cette espèce vivait sur de très vastes territoires qui s'étendaient de l'Atlantique au Pacifique en couvrant l'Europe et l'Asie, à l'exception des régions situées à l'extrême Sud et à l'extrême Nord de ces deux continents. On peut la diviser en deux sous-espèces bien distinctes l'une de l'autre : le tarpan, *Equus ferus gmelini* Antonius et le taki ou cheval de Przewalsky, *Equus ferus przewalski* Polyakoff " <sup>6</sup>.

La domestication du cheval est tardive, 3000 ans avant Jésus-Christ, bien après celle des chèvres et moutons, 8000 ans avant Jésus-Christ, celle du chien, celle du boeuf. Elle a pour berceau les plaines du sud de l'Ukraine, au site de Dereivka sur le Dniepr, à 70 km de Kremenchug. "A partir du moment où le site de Dereivka se trouvait au coeur même de l'aire de répartition du Tarpan, il devenait très facile de déterminer qu'il était l'ascendant sauvage des chevaux domestiques "de Dereivka". Il ne fait donc aucun doute que ce sont bien du Tarpan que descendent les premiers chevaux domestiques européens" <sup>6</sup>. Certains auteurs pensent reconnaître des marques de licol sur la tête des représentations préhistoriques de chevaux et émettent l'hypothèse de pré-domestication.

## ZOO-ETHNOLOGIE ET HISTOIRE

### A) La survivance des Tarpans jusqu'au XVI<sup>ème</sup> siècle.

Des Celtes habitant la Lorraine, il reste, entre autres, des tombes à char (Marainville-sur-Madon, VII<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ) et des traces de cultes liés aux chevaux (Epona) sous forme de représentations diverses qu'on peut voir dans les

musées locaux, ainsi que de la bouclerie et des fers à chevaux festonnés, qui posent un problème de datation. À Vertault (Bourgogne) et d'autres sites du Nord de la France, des chevaux sacrifiés ont été trouvés. La plupart sont des mâles de 3 à

2. "Nouvelles figurations du mammoth gravées sur os", à propos d'objets découverts à Saint-Mihiel, Meuse, Abbé Breuil, Rev. Ecole d'Anthropologie de Paris, 1905.

3. "Essai d'une étude morphologique des équidés préhistoriques de France d'après les gravures rupestres", E. Bourdelle, Mammalia, T II, p. 1.

4. "Préhistoire de l'art occidental", A Leroi-Gourhan, Mazurod, Paris, 1971.

5. Desmond Morris cite P. A. Leasen, dans la "Fête zoologique", Calmann-Levy, 1980.

6. Sandor Bökönyi, La recherche, septembre 1980. Voir aussi "Pour la science", février-mars 1992.

4 ans ou de vieux sujets de plus de 20 ans mesurant 1,20 à 1,37m. en moyenne, certains même 1,10 m (2ème âge du fer). Les Gaulois consommaient et sacrifiaient de nombreux chevaux <sup>7</sup>.

Les Gallo-romains ne nous ont laissé que des représentations de chevaux très petits, dont de nombreuses furent trouvées en Lorraine. Les "Commentaires" de César, souvent mal rapportés, ne font que signaler l'importance de la cavalerie des peuples de la Gaule Belgique: "*Les Trévires ont la plus forte cavalerie de toute la Gaule (V.3)*". Un passage décrit les peuples germaniques: "*Les Germains n'utilisent même pas ces chevaux étrangers qui plaisent tant en Gaule et qu'on y paie si cher; mais à force d'exercer chaque jour ceux de leur pays, qui sont petits et mal faits, ils les rendent très endurants. Dans les combats de cavalerie, il leur arrive souvent de sauter à bas de leurs chevaux et de se battre à pied: ils ont dressé leurs chevaux à rester sur place, et ils les rejoignent vite si besoin est; rien, à leur idée, n'est plus honteux et ne prouve plus de mollesse que de faire usage de selle. Aussi, quelque soit leur petit nombre, attaquent-ils, sans hésiter, une troupe nombreuse dont les chevaux sont sellés(IV.2)*" <sup>8</sup>.

Ce passage est intéressant par le fait qu'il souligne le peu d'apport de sang étranger et la petitesse des chevaux. Ces peuples germaniques dépasseront bientôt le Rhin et s'établiront jusqu'à la Moselle, repoussant les Belges jusqu'à la Loire, selon Strabon. Pline au 1er siècle mentionne les chevaux sauvages en Germanie.

Les auteurs gallo-romains Ausonne et Fortunat, au IV<sup>ème</sup> siècle, parlent d'"onagres" que l'on chasse dans les forêts de Moselle et des Vosges <sup>9</sup>. Le professeur Godron se demande quel est cet équidé et le Professeur Cuénot admet qu'il peut être un cheval. En fait, pour les latins, le terme onagre désigne une forme intermédiaire entre le cheval et l'âne, et il est normal qu'ils appellent ainsi un cheval sauvage de type tarpan de forme très asine comparée à un cheval domestique. Ces deux textes prouvent donc bien, non seulement la présence d'équidés sauvages, mais aussi la persistance du type Tarpan. A notre sens, ce sont des textes clés dont le hasard historique fait bénéficier la Lorraine. Leur pelage est gris cendré avec raie de mulet <sup>10</sup>. En 1576, une carte comporte cette légende pour les

Vosges "*beaucoup de chevaux sauvages*" <sup>11</sup> et en 1593, le médecin Elisée Roesslin, dans un "Traité sur les eaux de Niederbronn", affirme: "*Parmi les animaux qui se rencontrent dans les Vosges, il faut remarquer ce qui serait une merveille dans beaucoup de pays, les chevaux sauvages. Ils se tiennent dans les forêts et les montagnes, pourvoyant eux-mêmes à leur entretien, se reproduisant et se multipliant par toutes les saisons. En hiver, ils cherchent un abri sous les rochers, se nourrissant comme le grand gibier, de genêts, de bruyères, de branches d'arbres. Ils sont plus farouches, et plus sauvages que ne sont en bien des contrées les cerfs, et ils sont aussi difficiles à prendre que ceux-ci. L'on s'en rend maître comme les cerfs au moyen de lacs. Quand on parvient à les apprivoiser et à les dompter, ce qui, souvent, est un travail long et difficile, on obtient des chevaux de la meilleure qualité, semblables aux chevaux espagnols et turcs, sous plusieurs points de vue. Ils leur sont supérieurs par la vigueur du tempérament, la dureté des moeurs et la frugalité. Ils résistent aux froids les plus violents et se contentent des fourrages les plus grossiers. Leur marche est sûre et leurs pieds fermes et solides, parce qu'ils sont habitués, comme les chamois, à parcourir la montagne et à franchir les rochers. Si les Vosges entretiennent des chevaux sauvages, tandis que la Forêt-Noire ne connaît pas ce genre d'animaux, elles doivent ce privilège à leur exposition septentrionale depuis Lichtenberg jusqu'à Neustadt sur la Hardt, à leur stérilité et à la domination des vents âpres et rudes qui soufflent du nord*" <sup>12</sup>.

Ce texte de Roesslin est digne d'un zoologiste et d'un voyageur scientifique. Cette population chevaline vosgienne s'appuie sur une population européenne située au nord-est. A. Swappach le confirme: "*Dans la brèche d'Emsch, l'année 1825 vit disparaître les chevaux sauvages quand cette vallée fut morcelée. Dans la forêt de Douisbourg, la dernière chasse au cheval sauvage eut lieu le 9 décembre 1815 avec l'aide de 2600 traqueurs; on captura environ 250 de ces animaux*" <sup>13</sup>. Le même auteur cite des élevages extensifs: juments que l'on fait paître dans toute l'Allemagne du nord et la Pologne. Il ajoute: "*Dans la Prusse orientale, le cheval sauvage était encore, vers l'année 1400, au nombre des animaux qu'on chassait régulièrement. C'est ainsi que la charte de la fondation de Lyck cite au nombre des impôts à payer, entre autres peaux de gibier, la peau du cheval*".

7. "Les sacrifices d'animaux chez les Gaulois", Patrice Méniel, Errance, 1992. Voir aussi, et pour toute la suite, "Le cheval en Lorraine" S-M Dumont et Cuny, Nancy, 1976.

8. "Guerre des Gaules", Garnier-Flammarion, Coll. "Texte intégral" n°12.

9. "Les animaux sauvages indiqués au VIème siècle par Fortunatus comme existant dans les Ardennes et les Vosges", D.A. Godron, Nancy, 1873. Voir aussi "la Moscovie du XVIème siècle vue par un ambassadeur occidental", Herberstein, Calmann-Levy, 1965.

10. Albert le Grand - 13ème siècle - cité par R. Hainard dans "Mammifères sauvages d'Europe", T II, Delachaux et Niestlé, 1962.

11. Carte de D. Specklin, mentionnée dans "Mammifères d'Alsace", C. Kempf et G. Baumgart, Guides Gesta, 1980.

12. "Das Elsass und gegend Lothringen grentzenden Wassgarwischen Gebirgs Gelegenheit", Roesslin E. 1593, Strasbourg.

13. "Evolution de la chasse", Prof A. Swappach dans "Les animaux dans la légende, dans la science, dans l'art, dans le travail", Bong, Paris, vers 1900.

En 1413, le voyageur bourguignon Guillebert de Lannoy signale des chevaux sauvages en Pologne, en Prusse et en Lituanie <sup>14</sup>. En 1769, l'Allemand Samuel Gottlieb Gmelin en donne la première description précise : "Petit animal très rapide et craintif au long pelage gris-souris, aux pattes noires, aux oreilles pointues, au regard vif, à la crinière raide et à la queue hirsute" <sup>15</sup>, description qui servira à l'identification: *Equus caballus gmelini* Ant.

Une chasse intensive, exterminatrice est entreprise contre les chevaux sauvages pour plusieurs raisons : dégâts aux récoltes, troubles et attaques sur la jumenterie domestique, lutte contre le paganisme. Cette dernière cause nous semble la plus importante. L'Église s'est acharnée à détruire les chevaux sauvages, base des sacrifices aux dieux celtes et germains. "A l'instigation du pape Grégoire III et de Saint Boniface, en 732, une campagne d'extermination du cheval sauvage, fut entreprise, parce qu'il ne servait pas seulement à l'alimentation des Germains, mais était, aussi, de préférence, immolé en sacrifice aux dieux" <sup>16</sup>. Dans "Les Vikings", Michel de Boirard cite le

livre des Islandais datant de l'an 1000 : "On promulgua alors la loi selon laquelle tous les hommes devraient être chrétiens et recevoir le baptême du moins ceux qui, en Islande, ne l'avaient pas encore reçu. Mais en ce qui concernait l'exposition des enfants, la vieille loi demeurerait valable, ainsi que celle regardant la consommation de viande de cheval. Les hommes pouvaient faire leurs habituels sacrifices en secret, s'ils le désiraient, mais si le fait avait des témoins, il constituerait un délit, de faible gravité, cependant" <sup>16</sup>. Pour la même année, l'an 1000, les moines de Saint-Gall, au sud du lac de Constance, ont une formule de prière aux repas : "Sit feralis equi caro dulcis in hac cruce Christi" <sup>17</sup>.

Tuer des chevaux ne présentait pas qu'un intérêt culinaire, mais leur peau servait à faire des manuscrits et des reliures que les monastères recherchaient ainsi que des cuirs. Le docteur vétérinaire A. Michel cite Jung : "Une bulle du pape Calixte II interdisait en plein XV<sup>ème</sup> siècle chrétien de faire des cérémonies dans les cavernes contenant des peintures de chevaux" <sup>18</sup>.

## B. Au Moyen-âge

Les harnais gréco-romains étaient efficaces et rationnels comme le prouvent les expérimentations récentes de J. Spruytte <sup>19</sup> contre la théorie du Commandant Lefebvre des Noëttes, cherchant à justifier la disparition de l'esclavage par une meilleure utilisation des animaux, et contre P. Vigneron qui reprend les analyses semblables tout en minimisant leur portée sociale <sup>20</sup>.

L'invention du collier se répandit en Europe au X<sup>ème</sup> siècle venant des pays baltes <sup>21</sup> via Trèves où, vers 800, il était déjà en usage <sup>22</sup>. Au musée de Metz, une statuette gallo-romaine de cheval attelé, laisserait à penser que le collier était depuis longtemps connu. Cette invention développa l'usage du

cheval de travail en agriculture en place des bovins et ailleurs, corollairement à l'amélioration des chaussées et des routes. Sans routes, l'attelage lourd est impossible et seuls les animaux de bât ou de travaux : ânes, chameaux, mulets, chevaux-roncins-courtauds-sommiers, sont utilisés sur des pistes <sup>23</sup>. Les voies romaines permettaient la circulation de divers chariots et charrettes attelés de chevaux de rouliers, travaillant pour des marchands, sans compter les véhicules de poste, capables de parcourir 75 km par jour.

Le commerce de chevaux est intense. Il semble lié à celui des esclaves : "Partout, le cheval comme l'esclave, doit se vendre et s'acheter en public sur le marché. La loi est

14. "Les voyages et ambassades de Messire Guillebert de Lannoy", 1842; voir aussi "La Pologne du XVIII<sup>ème</sup> siècle vue par un précepteur français", Hubert Vautrin, Calmann-Lévy, Paris, 1966. Hubert Vautrin est né à St-Nicolas-de-Port.

15. Gmelin cité par M. Jaworowska (cf 47) et Colin P. Groves in "Horses, Anes and Zebras in the Wild", 1974, D. et C. Newton Abbot, London.

16. "Les Vikings", M. de Boirard.

17. R. Hainard (cf. 10) cite cette formule de prière que le docteur M. Hachet traduit comme suit : "Que la viande du cheval sauvage soit douce (bonne à manger) dans ce signe de croix du Christ." et commente ainsi : "Ce qui laisse supposer que le signe de croix tracé sur la viande de cheval, avec cette formule, exorcisait, en quelque sorte, son caractère païen et permettait de la rendre consommable à des chrétiens".

18. "Le musée de l'absence", Dr. vétérinaire A. Michel, dans la revue "la Vie des Bêtes" cite Jung : "L'homme et ses symboles", Pont-Royal.

19. "Études expérimentales sur l'attelage", J. Spruytte, Crépin-Leblond, 1977

20. "L'attelage, le cheval de selle à travers les âges", Cf Lefebvre des Noëttes, Picard, Paris, 1931. "Le cheval dans l'antiquité gréco-romaine", P. Vigneron, Nancy, 1968.

21. "Les débuts du cheval de labour en Europe", F. Sigart, in "Le cheval dans l'agriculture", n° 30 spécial du Bull. Soc. Ethnozootechnie.

22. "Archéologie et iconographies des attelages dans le monde gréco-romain : la problématique économique", G. Raepsaet, in "Histoire économique de l'antiquité", Louvain, 1987.

23. "Chemin et véhicules de nos campagnes", Marcel Gautier, Presse universitaire de Bretagne, 1971.

précise quant à la capture des bêtes égarées dans les terres, les moissons, les forêts d'autrui ; elle défend d'imprimer sa marque sur la robe du cheval..."<sup>24</sup>. Ce commerce se fait beaucoup vers le Sud, vers les civilisations arabo-islamiques, depuis les pays slaves et germaniques.

*"L'explication la plus plausible de la localisation de l'élevage à cette époque réside dans la nature même : il s'agit d'un élevage sauvage, relevant plus de l'économie de cueillette que de l'élevage, au sens moderne du mot"*<sup>25</sup>. *"On doit noter que, partout où il existe des terrains marécageux, on trouve des chevaux"*<sup>26</sup>.

A partir du X<sup>ème</sup> siècle, les chevaux sont élevés en deux cours séparés : chevaux d'armes, de chasse, de luxe et chevaux de trait, de somme. D'un côté donc, un élevage aristocratique qui achète et vend des animaux plus "beaux", plus grands, plus spécialisés (haquenée, destrier, palefroi), de l'autre un élevage rural, paysan, indigène qui maintient les types du terroir. R. Pannier distingue ces 2 modes d'élevage, l'élevage attitré et l'élevage pérenne<sup>27</sup> ; c'est-à-dire, d'un côté, des haras privés, royaux impériaux, des animaux de sang, de l'autre côté, l'indigénat méprisable (rosse, masette, bique, came) autant de noms désignant le petit cheval paysan que de noms désignant le paysan (vilain, péquenot, pécore, cul-terreux, plouc, bouseux, etc...).

*"Le paysan pauvre a avantage à posséder une jument qui lui assurera le renouvellement de son cheptel de travail aux moindres frais, surtout s'il sait profiter des servitudes communautaires. Là, réside sans doute l'explication du grand nombre de juments et de chevaux que l'on trouve dans l'Est de la France"...."A chaque fois, on cherche à utiliser au mieux les conditions naturelles ; mais la même explication rend compte de l'élevage du cheval dans l'Est de la France où existent aussi*

*de vastes étendues qui, elles, résultent du système agraire. En Alsace les caavales doivent être en pâture toute l'année ; en Lorraine et dans les Trois-Evêchés, les chevaux, nullement soignés, sont laissés jour et nuit dans les champs comme des chevaux sauvages." ... "C'est le cas de l'Est : Lorraine, Trois-Evêchés et Alsace sont, sans doute aucun, la partie de la France où la densité chevaline est la plus forte"*<sup>28</sup>.

Les paysans élevant seuls leurs animaux, maintiennent donc le type local et, ainsi, créent la matière des races du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les apports étrangers, presque toujours involontaires, guerres, réformes de l'élevage attitré, sont vite noyés dans la masse. Si les chevaux sauvages se maintiennent jusqu'au début du XVII<sup>ème</sup> siècle et que les paysans les capturent et les utilisent, on peut penser qu'il n'y avait guère de différence entre un cheval, né domestique, et un cheval domestiqué, né sauvage. On peut donc admettre l'hypothèse que le cheval paysan n'est qu'une population isolée de la population sauvage ; tant que les deux populations existent, des liens étroits les unissent (captures, saillies de juments domestiques par étalons sauvages) ; si la population sauvage disparaît, la population domestique, en élevage pérenne, maintiendra longtemps des caractères primitifs. C'est ce que l'on constate ailleurs sur les chevaux de Mongolie (chevaux sauvages de Przewalski et chevaux domestiques mongols, au nombre de chromosomes spécifiques<sup>29</sup>, tarpans et koniks polonais aux caractères sanguins particuliers). Le cheval lorrain gardera donc longtemps l'allure d'un Tarpan : gris-souris, fin de membres, les jarrets coudés, d'une taille de 1,30 m. environ. Le bidet breton, le cheval auvergnat, le Riedpferd ou Schlettstadter Pickerle, etc, pourraient être étudiés de la même façon : nous avons trouvé des documents pour étayer un raisonnement semblable quant à ces chevaux. Cela revient à constater que le passage de l'état sauvage à l'état domestique est très progressif et que la domestication est un processus continu.

## C. Du XVI<sup>ème</sup> siècle au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle

"Dans les temps de Louis XIV, la ci-devant Lorraine et tous les pays limitrophes, furent continuellement vexés, soit par les charrois militaires, soit par les enlèvements forcés des

chevaux fermiers, pour remonter les troupes. Comme on avait fixé la taille des chevaux susceptibles d'être employés dans ce service, les habitants du pays préférèrent avoir des chevaux

24. "Le haut Moyen âge occidental, économies et sociétés", Renée Doehaerd, PUF, 1971.

25. "Les chevaux du Royaume, histoire de l'élevage du cheval et de la création des haras", J. Mulliez, Montalba, 1983.

26. Entretien avec J. Mulliez, Rev. "Plaisirs équestres", 1983.

27. "Entre foins et moissons", R. Pannier Libramont, 1984, Soc. Royale du cheval de trait ardennais.

28. Entretien avec J. Mulliez, Rev. "Plaisirs équestres", 1983.

29. "Etudes chromosomiques du cheval de Przewalsky", dans "International zoo year book" et dans "bull. ass. internationale du cheval de Przewalsky"

dégradés. Ce préjugé devint si fort, qu'on a fini par croire que les terres de ce pays ne pouvaient pas être exploitées par de grands chevaux”<sup>30</sup>.

En Alsace, la situation est la même, de sorte qu'en 1702-1714, “la cavalerie française ne pouvant toujours pas trouver ses montures en Alsace même, dut encore les faire venir de Suisse et d'Allemagne avec l'aide de marchands juifs”<sup>31</sup>. Différents haras d'Etat sont donc créés pour fournir des chevaux de guerre. En 1766, les haras de Rosières et de Deux-Ponts sont fondés pour la Lorraine et le Barrois, reconstitués en 1793. Ils comportaient, alors, des chevaux normands, barbes, allemands de la race dite de “Deux-Ponts”. Pour les Trois-Evêchés, celui d'Hannoncelles vers 1775, avec 40 étalons (30 Normands, 3 Danois, 2 Messins, un Allemand) de 1,57 m., est finalement supprimé “parce que la petitesse et la faiblesse des juments ne cadrent pas avec la taille et la fougue des étalons, ... la pénurie d'herbe est suffisante, la rareté du bois s'oppose à l'établissement de clôtures”<sup>32</sup>.

Ces haras ne donnèrent alors guère de résultats stables. Sous le Premier Empire, beaucoup de chevaux sont réquisitionnés, les haras remodifiés, sans toujours beaucoup de réussite. Sous la Restauration, on introduit des chevaux anglais, arabes, etc... Si l'on obtient des chevaux de selle meilleurs, le cheval paysan reste inchangé. “En 1835, la production des chevaux de race commune est laissée à l'industrie privée et les étalons de trait disparaissent des dépôts royaux.”<sup>33</sup>.

“Le marquis de Voyer d'Argenson dans son mémoire au roi Stanislas en 1759, pour le convaincre d'établir des Haras en Lorraine selon ses idées... croit à l'existence de races primitives, notion nouvelle dégagée par Buffon”... “Dans les pays renommés pour la qualité de leurs chevaux, on ne trouve guère que des cavales ; mais, en Lorraine par exemple, bien qu'elles soient fort nombreuses, on compte aussi une grande quantité de mâles”... “En 1768, M. de La Galaizière, intendant, estime qu'il y a 45000 juments en Lorraine et un chiffre supérieur de mâles. En 1788, un recensement dénombre 67439 chevaux dans les Trois-Evêchés”<sup>34</sup>.



**Le tarpan de Chatiloff, 18 ans, 1,36 m., robe souris foncé, un des derniers tarpans sauvages capturés dans les plaines ukrainiennes en 1866.**

De sorte qu'en 1837, le célèbre agronome Moll, dans le récit de son “Voyage agricole en Lorraine”, résume ainsi la situation chevaline : “Il n'est pas rare de trouver ici chez un agriculteur, 3 ou 4 vaches, 5 à 6 porcs, 12 moutons, et 20 chevaux de trait de

petite taille, il est vrai. Depuis le moment où l'herbe commence à se montrer jusqu'en octobre et novembre, la plupart les font paître dans les pâturages communaux”... “Ces chevaux petits, chétifs, maigres, de formes désagréables, sont cependant les meilleurs de la France sous le rapport du service que l'on peut en tirer pour le trait et surtout pour la selle, avec une somme donnée de nourriture et de soins. Lorsqu'ils ont passé la nuit à arracher quelques mauvaises touffes d'herbe, vous les voyez faire, au trot, 2 ou 3 lieues, conduisant au marché de fortes charges de grain ou d'autres denrées et ayant à porter encore leur indolent conducteur car il est rare que le paysan lorrain descende de cheval ou de voiture, même dans les montées. Ces chevaux ont des jambes de fer ; jamais on ne les voit buter,

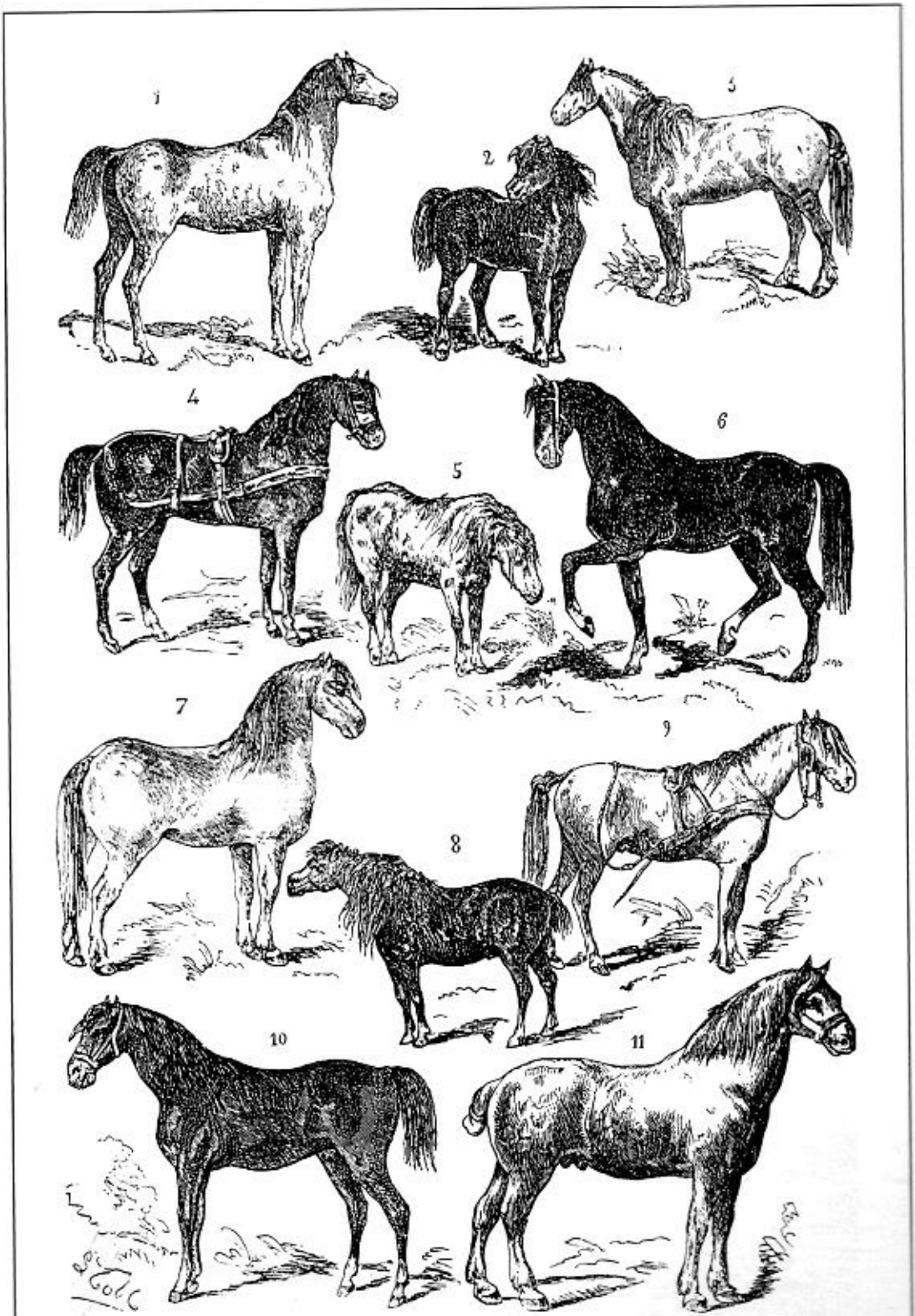
30. “Une vieille race”. Eug. Gayot, in “L'illustration, journal universel”, juin 1859.

31. “L'échec des haras d'Alsace 1682-1700”, J.C. Streicher, in “Plaisirs équestres”, janvier-février 1976. La communauté juive de Metz fut longtemps spécialisée dans le commerce franco-germanique de chevaux.

32. “Le haras d'Hannoncelles, J. Gendry, in “Plaisirs équestres”, n° 92-93, mars-avril-mai-juin 1977.

33. “Deux siècles d'Histoire de France au haras de Rosières-aux-Salines”, J. Gendry, in “Plaisirs équestres”, n° 113 et suivants, octobre 1980.

34. Entretien avec J. Mulliez, Rev. “Plaisirs équestres”, 1983.



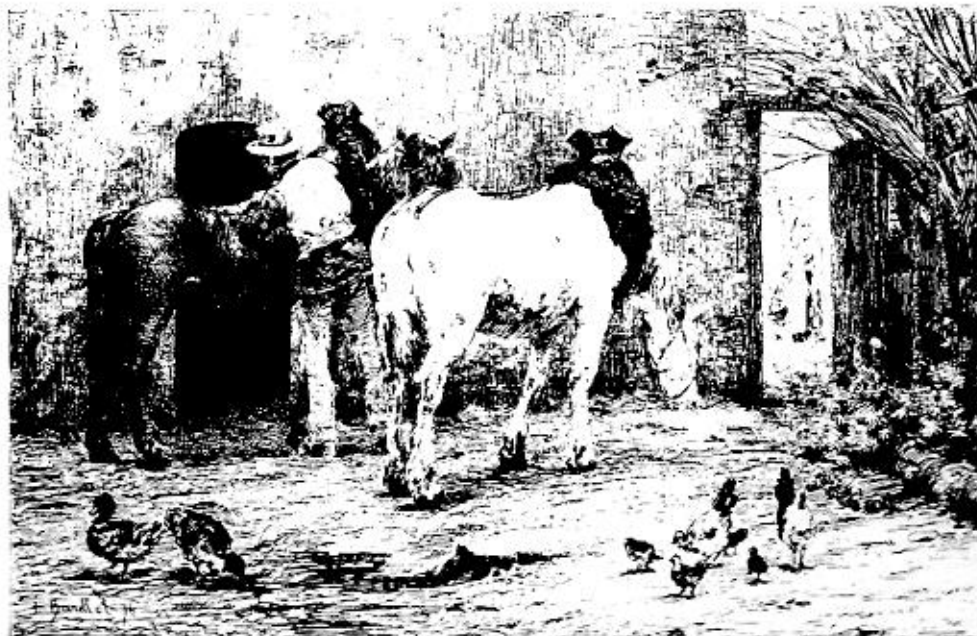
CHEVAUX

1. Anglo-percheron. — 2. Poney d'Ecosse. — 3. Bidet breton. — 4. Race ardennaise. — 5. Race camargue. — 6. Etalon normand. — 7. Cheval du Hainaut. — 8. Race landaise. — 9. Race lorraine. — 10. Anglo-normand. — 11. Percheron de la Compagnie des omnibus.

Petits chevaux lorrains, comme il est possible d'en voir  
de nombreux exemplaires peints par les artistes locaux..



COLIN Paul-Emile, *La vendange*, eau-forte.



BARILLOT Léon, gravure.

Études Toulouses, 1993, 67, 3-12



même dans les descentes les plus rapides. Il ne leur manquerait, pour être parfaits, qu'une meilleure nourriture, au moyen de laquelle ils acquerraient plus de taille".<sup>35</sup>

"L'étude réfléchie du cheval lorrain conduirait à une interprétation logique des forces propres à l'indigénat, à la nécessité de raisonner les influences naturelles du sol et du climat, réunies et confondues". En dépit des éléments hétérogènes qui ont été introduits au sein de la population entière de la contrée et que l'on a puisés à des sources très diverses dans les Ardennes, en Franche-Comté, dans les Flandres belges, dans notre Perche, le trait propre de la localité, le caractère indigène n'a pas été effacé, on le retrouve aisément sous la confusion qui est née du mélange irrationnel de ces diverses races. La physionomie générale est donc restée la même" ... "Le cheval qu'on qualifie de haretard dans la contrée et que dans la nomenclature de l'espèce, on place parmi les chevaux de selle, n'atteint pas toujours les proportions ordinaires du sveltes ; il est si amoindri qu'il ne pèse pas ; sa tête ne manque ni de cachet, ni d'expression, elle est fine, disons mieux, elle est belle. Le dessus, c'est à dire toute la ligne supérieure du corps présente généralement une direction assez régulière, les formes très anguleuses n'ont aucune trace de distinction ; quoique mince, grêle et pauvre autant qu'on puisse l'imaginer, le dessous est pourtant de bonne nature, rarement déshonoré par d'autres tares que celles qui naissent de l'abus du travail, de l'usure prématurée. Les articulations sont courtes, effacées et les jarrets sont presque toujours coudés et trop près l'un de l'autre. La taille varie de 1m38 à 1m50, mais le grand nombre appartient aux proportions les plus basses"<sup>36</sup>.

En 1863, C. Pierre de Commercy, dans son "Épître aux laboureurs" nous laisse ce texte énigmatique que H. André a mis en exergue :

Ah! conservez longtemps, Ah! conservez toujours,  
Ce bon cheval lorrain, l'âme de vos labours  
Aide sobre et robuste, il est petit sans doute;  
Mais il n'en fait pas moins longue et pénible route.  
Oui, gardez avec soin du vrai "cogna" tartare,  
Ce type précieux, chez nous déjà trop rare.<sup>37</sup>

Nous avons pu trouver l'explication de ce mot "cogna" dans la "Tribune du Poney" de Plaisirs Equestres, par un auteur anonyme : "Ce sont les Konyks (en polonais petits chevaux) qui, été comme hiver, rendent, une fois domestiqués, les plus grands services aux paysans et que les grognards de la Grande Armée avaient déjà remarqués pendant la campagne de 1807. D'Espinchal les appelle "cognats", les soldats, plus simplistes, "cognacs"... "Lors de la fameuse retraite de 1812, le futur maréchal de Castellane assure, dans ses souvenirs, avoir vu de ces chétifs Kognats chevauchés par des cuirassiers de la Garde dont les longues jambes traînaient à terre !"

En fonction de ce texte, l'anecdote des chevaux ardennais, seule race survivante de la campagne de Russie, s'explique ainsi: ou elle est vraie, et alors le cheval ardennais ressemblait au Konik, ou elle est fautive, et alors, aucun ardennais n'est revenu ; par contre, les Koniks réquisitionnés par les Français en Pologne ont été abandonnés en Lorraine, puisque les 2000 hommes survivants de la Grande Armée finirent en Lorraine (Étang des pestiférés à Bosserville), ce qui est moins probable<sup>38</sup>.

Une bonne illustration de cheval lorrain est due à Lalaisse, illustrateur des oeuvres de Gayot, et professeur à l'École Polytechnique. Tous les autres dessins représentent des ardennais dont nous parlerons ci-après. Le dessin de Lalaisse est très précis et montre bien un petit cheval aux formes très primitives. Voir, ci-dessous, un détail de la gravure de Lalaisse présentée, complète, en page 3.



35. "Voyage agricole en Lorraine", L. Moll, Journal d'agriculture pratique, "Maison rustique du XIXème siècle", 1837.

36. "Une vieille race", Eug. Gayot, in "L'illustration, journal universel", juin 1859.

37. "Recherches sur les origines et l'évolution du cheval en Lorraine", Henry

André, Paris, 1942.

38. De la "Grande Armée", de 610 000 soldats de 1812 et 180 000 chevaux, seulement 10 000 hommes, 60 canons et 9 chevaux revinrent de la Campagne de Russie et arrivèrent en Prusse: 5 000 au Niémen, 2 000 à Strasbourg. (Atlas historique, H. Kinder et W. Hilgemann, Stock, 1968).

